

Traitements des députés

Mais, monsieur le président, il y a d'autres députés qui font leur travail, comme mes collègues et comme d'autres partis que je connais, qui dépensent beaucoup plus que ce montant-là. Voilà pourquoi nous voudrions voir inclus dans ce projet de loi une disposition visant à ce qu'on présente des pièces justificatives au sujet des \$10,600. Monsieur le président, la production de pièces justificatives aurait pour effet de faire cesser les critiques contre les dépenses d'argent non motivées, rehausserait le prestige des députés chez les citoyens, parce que les députés pourraient justifier leurs dépenses. Le député qui ne le fait pas, ne toucherait pas l'argent, et le député qui le fait ne sera pas pénalisé par les autres qui restent assis sur leur rond-de-cuir. Voilà une autre proposition positive faite par le Parti Crédit Social du Canada afin que ceux qui travaillent ne soient pas pénalisés par ceux qui «vachent», en bon québécois.

Depuis que le débat est commencé nous nous «enfargeons» dans une opposition puritaine et électoraliste du NPD. Monsieur le président, si ces gens-là ne sont pas d'accord, qu'on soit donc démocrate comme les néo-démocrates, et qu'on inclue dans le projet de loi une formule d'option à l'effet qu'après 15 jours, si un député n'a pas jugé nécessaire d'accepter d'augmentation, qu'on ne la lui accorde pas, tout simplement, mais qu'il ne pénalise pas les autres qui en ont besoin.

Monsieur le président, je suis sûr que la majorité des NPD vont être les premiers à envoyer leur lettre, et ce par messenger.

Chez nous, j'ai été élu démocratiquement. J'ai été élu comme mes collègues du Crédit social, démocratiquement, sans caisse électorale, sans contribution de syndicat, qu'il soit aérien ou marin. Nous avons été élus par nos propres moyens, honnêtement, avec des moyens de fortune. Là, les conservateurs progressistes engueulent les rouges, mais après ils se demandent où ils sont. Là, moi je ne sais plus, les rouges et les bleus, je les mêle, ce temps-ci.

Monsieur le président, nous avons été élus avec des moyens de fortune. Nous ne payons pas nos représentants de bureaux de scrutin, nous ne payons pas nos organisateurs, nous n'avons pas de caisse électorale. Quand arrivent les élections, nous servons ces gens-là. On est peut-être seulement 11, mais on ne représente pas en arrière de nous 500 «gars» qui nous ont financés. On représente des milliers de Canadiens qui sont comme nous autres, qui n'ont pas d'argent, mais qui veulent avoir des députés à eux au Parlement.

Grâce à la loi sur les dépenses électorales nous serons, nous vous prévenons, nous serons plus nombreux la prochaine fois. Monsieur le président, les gens ont voté pour nous autres en conscience, parce que nous faisons un travail dont ils étaient satisfaits. La plus belle preuve de cela, c'est que chaque fois qu'un ministre vient dans notre circonscription, on gagne 1,000 votes de plus. Alors, on les invite à revenir.

Monsieur le président, lorsque nous sommes élus, nous représentons ces gens-là. Quelle est la situation dans ma circonscription? Je ne veux pas parler pour le député de Winnipeg-Nord-Centre, ni lui non plus, parce qu'il n'y va pas dans sa circonscription. Dans la circonscription de Lotbinière, je fais du bureau le vendredi soir, le samedi, parfois le dimanche, le lundi, et je reviens à Ottawa. Le vendredi, le samedi, parfois le dimanche, j'accepte des invitations. Chaque fois que j'ai un cas d'assurance-chômage, je dois communiquer avec Drummondville, et ce par interurbain. Qui paye? J'inviterais messieurs les journalistes à prendre des notes. Ils sont 1, 2, 3, 4, 5, 6, dans les

tribunes. Pas pire. Qui paye? C'est encore le député de Lotbinière. Monsieur le président, je suis fier de le faire parce que j'ai été élu pour défendre les intérêts de mes concitoyens, et je suis fier de le faire.

● (2030)

Présentement le chômage augmente chez nous. Le chômage saisonnier, nous on appelle cela du chômage libéral, on a l'économie libérale, l'assurance-chômage.

Une voix: Qui va porter les chèques?

M. Fortin: C'est vous autres! Hier, j'ai demandé à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) de prendre note de la situation de la circonscription de Lotbinière, d'augmenter le nombre de personnes, afin que mes concitoyens qui sont en chômage, victimes du système économique protégé par les rouges et les bleus, de me donner plus de personnes pour répondre à la demande parce qu'on fait des mises à pied de 150 hommes d'un seul coup, et il s'agit de pères de famille.

Le lendemain, ce matin même, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration téléphonait à mon bureau, et disait: Monsieur Fortin, vous avez six personnes de plus pour répondre à vos problèmes. Le ministre de la Main-d'œuvre a donc fait preuve d'honnêteté, il a oublié son parti et a pensé aux chômeurs. Cela prouve, monsieur le président, qu'un député de l'opposition, s'il est actif, est mieux que 100 «backbenchers effoités». C'est ce que cela prouve.

Monsieur le président, il y a de ces gens qui critiquent l'augmentation de salaire des députés. Je vois l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), ce même ministre comprendra ce que je veux dire. Lorsque les compagnies multinationales augmentent leurs prix, lorsqu'on prétexte une supposée crise internationale du pétrole, lorsque les conservateurs progressistes et les néo-démocrates ne veulent pas que l'Est bénéficie de subventions pour avoir un prix égalitaire, monsieur le président, chaque fois que les compagnies de pétrole augmentent leurs prix, chaque fois que les compagnies multinationales augmentent leurs tarifs, qui paye? C'est la population.

Il est curieux de constater, monsieur le président, chaque fois que le coût du pétrole augmente, qui paye? C'est la population. Est-ce que les journaux en parlent? Est-ce que les journalistes parlent de cette situation? Pas du tout. On fait silence autour de la hausse du coût du pétrole. Mais lorsqu'on parle de l'augmentation du salaire des députés, cela paraît dans la première page des journaux et on appelle cela une crise nationale. Les journalistes sont financés par des gens qui appartiennent à la haute finance, comme les compagnies multinationales, et il est temps que les élus du peuple établissent un maître à la Chambre.

Nous avons reculé sur la proposition initiale, mais il est temps d'adopter cette motion dans le plus bref délai, afin de donner justice aux députés, du moins en ce qui a trait à ceux qui méritent leur salaire.

Monsieur le président, lorsqu'un citoyen vient nous voir dans nos bureaux, il s'attend à rencontrer le représentant qu'il a élu démocratiquement. Il lui fait confiance. Alors donnons au député les outils nécessaires pour travailler et bien représenter ses concitoyens. Cela est déjà un départ: les bureaux dans les circonscriptions. On a affecté un budget de \$8,400 que certains journalistes de la Société Radio-Canada s'obstinent à rajouter au salaire du député, ce qui est complètement faux.